

Zeitschrift: Films : revue suisse de cinéma
Herausgeber: Mediafilm
Band: - (2002)
Heft: 12

Artikel: "La Cinémathèque est devenue aussi lourde à manœuvrer qu'un porte-avions"
Autor: Dumont, Hervé / Creutz, Norbert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-931307>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« La Cinémathèque est devenue aussi lourde à manoeuvrer qu'un porte-avions »

Successeur de Freddy Buache à la tête de la Cinémathèque suisse, Hervé Dumont a entrepris une réforme en profondeur depuis son entrée en fonctions, en 1996. Rencontre avec un directeur plus soucieux de rigueur que de popularité et de diplomatie que de coups de gueule.

Propos recueillis par Norbert Creutz

Quels sont les grands chantiers en cours de la Cinémathèque ?

Il y a sept ans, j'ai découvert une véritable caverne d'Ali Baba. Mais il fallait encore transformer tout cela en archives vraiment utilisables, à la hauteur des normes internationales. Autrement dit, il s'agissait de « désindividualiser » cette collection pour assurer sa survie, en commençant par l'inventorier. Et pas seulement les films, mais aussi les photos, diapositives, affiches, scénarios, revues, livres, dossiers et coupures de presse, etc.

Beaucoup trop de matériel était simplement entassé en vrac. En fait, il a fallu reprendre l'archivage à zéro, parce que les fiches comportaient trop d'erreurs et pour introduire des codes-barres. Pour les films, on a terminé depuis quelques mois à peine. Il faut dire que nos moyens limités n'ont pas permis d'acquérir tout de suite le matériel informatique nécessaire. Cela se fait donc un secteur après l'autre.

Les priorités auraient-elles changé ?

Pour le grand public, la Cinémathèque n'est qu'une sorte de ciné-club international. On oublie que les films que nous montrons à Lausanne ne sont que la pointe de l'iceberg. Notre véritable tâche est de préserver le patrimoine qui nous est confié. J'ai déclaré à mes débuts qu'il était temps de « faire le ménage », ce qui a pu être perçu comme injurieux envers mon prédécesseur et je m'en excuse, mais il y avait vraiment une nouvelle rigueur à acquérir. C'est un travail qui nécessite une décennie au bas mot.

Vous manque-t-il toujours du personnel ?

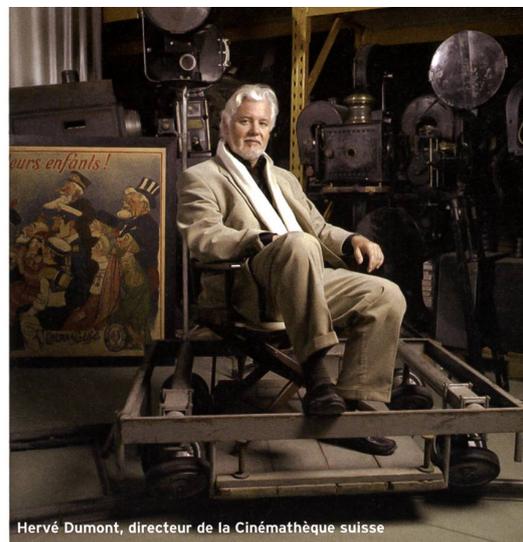
Quand je suis entré en fonctions, nous étions dix-neuf et aujourd'hui, nous sommes trente-trois, sans compter les trois postes à Zurich et les emplois de courte durée qui porteraient ce chiffre à quarante-cinq personnes. En fait, indépendamment de la question des salaires, on commence à buter sur le problème du manque de place où travailler !

Et le dépôt de Penthaz ?

Chaque année, 2000 à 3000 films arrivent à Penthaz. L'existence même de ce lieu a attiré les déposants, d'autant plus que le dépôt y est gratuit. Mais Penthaz arrive à sa limite de capacité et je me bats déjà depuis deux ans sur le dossier de son agrandissement. A partir de là, il s'agit d'un choix d'ordre politique: est-ce que la Suisse veut des archives audiovisuelles ou est-ce qu'elle n'a pas encore compris l'importance de ce patrimoine, au contraire de pays pourtant comparables comme la Belgique et le Danemark, qui ont décidé d'y consacrer des moyens conséquents ? Avec seulement une partie de ce qui a été dépensé pour le spectacle d'ouverture d'Expo.02, on n'en serait plus là !

Et pendant ce temps, les films se détériorent...

Je compte encore développer l'activité de sauvegarde, c'est-à-dire le report de films menacés sur un autre support, et de restauration à proprement parler, avec nettoyage chimique, etc. Je viens de nommer une directrice scientifique et j'espère pouvoir un jour acquérir une tireuse de copies, ce qui nous éviterait de devoir envoyer nos travaux les plus pointus à des ateliers de Bologne ou d'Amsterdam. Nous restaurons chaque année deux ou trois longs métrages et une poignée de courts, mais il n'y a pas les moyens pour plus, ni de plan de sauvetage global comme en France. La sauvegarde d'un long métrage sonore varie entre 60'000 et 90'000 francs. Pour sauver l'ensemble du cinéma suisse, il faudrait 8,7 millions, et pour



Hervé Dumont, directeur de la Cinémathèque suisse

tout le nitrate que nous possédons, 40 millions... On peut toujours rêver, mais en attendant, nous développons les échanges avec d'autres archives: on leur envoie un film qu'ils souhaitent restaurer et ils nous remercient par une copie de leur travail en retour.

Le dépôt des longs métrages est un principe admis ?

On peut estimer que 95 % des films sont déposés par les distributeurs, grâce à une politique de transparence et plus de rigueur dans la mise à disposition des copies. Par contre, on ne pouvait plus accepter 30 copies d'un même film, pour des questions de place. Mais ce choix impose de visionner les copies pour sélectionner celles dans le meilleur état, ce qui mobilise à son tour du personnel. On n'en sort pas. Parfois, je me dis que la Cinémathèque est devenue aussi lourde à manoeuvrer qu'un porte-avions !

Est-ce un handicap pour votre travail que la Suisse ne fasse pas partie de l'Europe ?

Cela signifie surtout des problèmes à l'importation et à l'exportation: chaque prêt ou emprunt d'un film coûte jusqu'à 1000 francs, parce qu'il faut payer un transitaire qui se charge de la paperasserie. Autrement, nous n'avons pas eu accès à des initiatives comme le projet Lumière pour le centenaire du cinéma, qui a permis de sauver des centaines de films européens.

Vos restrictions draconiennes en matière de prêt de copies ont-elles été comprises ?

Je l'espère. A peu près tous nos classiques étaient dans un état lamentable et ce n'était pas un hasard si toutes les cinémathèques ont plus ou moins admis le principe des copies de conservation et de circulation. Je pense que faire connaître le 7^e art n'est plus de notre seul ressort. Ce qui nous est spécifique, c'est la conservation. Parallèlement, nos programmes à Montbenon se veulent plus éclectiques. Cette programmation n'a pas à être mon jouet personnel, et puis je ne suis pas braqué sur la notion de cinéma d'auteur. Pour

l'année prochaine, on pense déjà à des rétrospectives Joseph Losey, King Vidor ou Jacques Tourneur, mais aussi à un panorama du cinéma chinois contemporain et sans doute un large survol du cinéma suédois en plusieurs chapitres.

Le nitrate condamné, 90 % du cinéma muet perdu, les couleurs qui virent, le syndrome du vinaigre: il y a de quoi donner des cauchemars...

Je laisse ces cauchemars à d'autres. Evidemment, certaines pertes sont dramatiques et moi aussi, je voudrais

par exemple retrouver «La mouette» de Sternberg. Ou visiter la bibliothèque d'Alexandrie! Mais tout ne peut pas survivre. Parfois, je me demande si ce n'est pas le hasard qui en définitive fait le tri, même si les grands noms concentrent la plupart de nos efforts.

L'idée d'une cinémathèque généraliste aurait-elle fait son temps ?

Je ne suis pas de cet avis. La coopération internationale est encore à des années-lumière... Il faut dire que la politique de prêt restrictive joue aussi contre nous. En matière de programmation, il vaut

donc mieux tableter sur une certaine autarcie. Pour ma part, j'estime que ce sont les collections dans leur intégralité qui constituent notre patrimoine. Nos copies de films étrangers sont uniques, ne serait-ce que du fait de leur sous-titrage bilingue, mais aussi parce que ces films ont marqué l'imaginaire des gens. Si on me demandait de me limiter à la production suisse, j'exigerais que tous les musées des beaux-arts ou bibliothèques du pays fassent de même. ■

1. Détérioration de la pellicule causée par la colle qui fixe l'émulsion sur le support.

Quelques-uns des responsables de la Cinémathèque suisse (de gauche à droite): Georges Bottinelli, André Chevallier, Bernard Uhlmann, Michel Dind, Serge Authier et Hervé Dumont

